

## Demande de prestations complémentaires pour rentiers AVS ou AI (PC)

Ce formulaire doit être présenté ou envoyé par courrier postal à l'agence AVS de votre commune de domicile dûment complété et accompagné des justificatifs requis sous forme de copies.

Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est utilisée dans la présente demande.

Α.	Coordonnées personnelles	Requérant		Conjoint		
1.	No de sécurité sociale (NSS)	756		756		
2.	Noms					
3.	Prénoms (Souligner le prénom usuel)					
4.	Date de naissance (jj/mm/aaaa)			1	/	
5. <b>J</b> o	Etat civil Depuis le bindre le jugement ou la convention			1	/	
6.	Activité actuelle					
7.	Filiation Nom / Prénom du père Nom / Prénom de la mère					
8.	Lieu d'origine Pour les Suisses Canton / Commune	/		/		
J	Pour les étrangers Pays d'origine Date d'entrée en Suisse pindre copies des permis de séjour	1		1	/	
9.	Adresse Rue / No					
	Code postal / Localité	1		1		
	No de téléphone Adresse mail					
В	. Coordonnées bancaires l	Requérant		Conjoint		
	BAN					
Ν	om du titulaire	CH		CH		
	.	tres prestations de la CCCVs (rente ou allo	cation pour impote	nt), la PC sera versée sur le mêr	ne compte.	
C	. Coordonnées du représent	ant légal				
	Curatelle (joindre acte de nomina		☐ Répondant (signer la procuration en page 6)			
Nom / Prénom du curateur :			Lien avec le répondant :			
Siège de l'autorité tutélaire :			No de téléphone :			
Ν	o de téléphone :	Ac	dresse mail :			
D	. Enfants bénéficiaires d'une	rente d'orphelin ou d'une re	ente complé	mentaire AVS/AI		
Nom, prénom, date de naissance, adresse complète Etudiant/Appre						Apprenti



E. Situation économique de la famille

<b>REVENUS ANNUELS</b> (indiquer les revenus annuels de l'année précédente et les rentes en cours)		Requérant	Conjoint	Enfants
1.	Prestations du 1er pilier	AI□ AVS□	AI□ AVS□	
	1.1 Rente AVS ou AI	CHF	CHF	CHF
	- Pour les rentes AI, indiquer le taux d'invalidité	%	%	0111
	1.2 Indemnités journalières de l'Al	CHF	CHF	CHF
	1.3 Allocation pour impotent	CHF	CHF	CHF
-				
2.	Prestations de la prévoyance professionnelle (LPP)			
	2.1 Avez-vous déjà exercé une activité soumise à la LPP ?	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	
	2.2 Activité au moment de la survenance de l'invalidité ?			
	2.3 Percevez-vous une rente de la prévoyance professionnelle ?	Oui 🔲 Non 🖫	Oui 🗖 Non 🗖	
	- Si oui : joindre la décision ou l'attestation annuelle	CHF	CHF	CHF
	2.4 Avez-vous déjà obtenu le versement d'un capital LPP ?	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	
	- Si oui, veuillez préciser : le montant	CHF	CHF	
	la date du versement	0111	0111	
	le motif → Joindre une copie de la décision			
	2.5 Etes-vous titulaire d'un compte de libre-passage ?	Oui D. Non D	Oui 🗖 Non 🗖	
	→ Joindre attestation du compte au 31.12. de l'année	Oui 🗖 Non 🗖	Our da Non d	
	précédente			
3.	Rentes étrangères			
	3.1 Avez-vous résidé à l'étranger ?	Oui 🗆 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	
	- Si oui, veuillez préciser le pays			
	3.2 Avez-vous exercé une activité à l'étranger ?	Oui 🗖 Non 🗖	Oui  Non	
	3.3 Percevez-vous des rentes servies par un pays étranger ?	Oui  Non	Oui  Non	
	- Si oui : joindre la décision ou l'attestation annuelle			
	- Si non : avez-vous introduits les démarches nécessaires ?	CHF	CHF	
	ightarrow Joindre justificatifs des démarches effectuées	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	
4.	Autres rentes (LaMal, LAA, assurance privée, etc.) → Joindre copie de la décision	CHF	CHF	CHF
5.	Revenus d'une activité lucrative			
	5.1 Revenus nets d'activité dépendante après déduction des	CHF	CHF	CHF
	allocations familiales et des charges sociales  → Joindre certificat de salaire de l'année précédente			
	5.2 Frais d'obtention du revenu / Frais de garde	CHF	CHF	CHF
	→ Joindre justificatifs			
	5.3 Revenus nets d'activité indépendante  → Joindre bénéfice de l'année précédente	CHF	CHF	
6.	Autres revenus			
	6.1 Percevez-vous des Indemnités journalières d'une assurance privée, maladie, accident ou chômage ?	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	
	- Si oui : joindre la décision et les 3 derniers décomptes	CHF	CHF	CHF
	6.2 Pensions alimentaires dues au requérant ou aux enfants  → Joindre jugement de divorce ou convention d'entretien	CHF	CHF	CHF
	6.3 Allocations familiales	CHF	CHF	CHF
	6.4 Prestations perçues en faveur d'un contrat d'entretien viager ou	CHF	CHF	CHF
	d'une convention analogue → <b>Joindre justificatifs</b>	Or II	OIII	OIII
	6.5 Autres : à préciser	CHF	CHF	CHF



E. Situation économique de la famille

DEPENSES RECONNUES		Requérant	Conjoint	Enfants
1.	Habitation			
	<ul><li>1.1 Etes-vous propriétaire de votre logement ?</li><li>Si oui, remplir sous la rubrique fortune immobilière</li></ul>	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	
	1.2 Etes-vous locataire ou colocataire d'un appartement ?	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖	
	- Loyer	CHF	CHF	
	- Charges	CHF	CHF	
	<ul> <li>Place de parc / garage</li> <li>→ Joindre contrat de bail et dernière quittance de paiement</li> </ul>	CHF	CHF	
	1.3 Partagez-vous le logement avec le propriétaire du logement ?  → Joindre attestation précisant la valeur locative brute	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗆 Non 🗖	
	ns tous les cas, veuillez nous indiquer le nom, le prénom et la date			
ue	naissance de toutes personnes qui partagent votre logement			
		J'habite seul(e) □		T
2.	EMS / Hôpital / Institution			
	2.1 Nom de l'établissement			
	2.2 Date d'entrée			
	2.3 Tarif journalier	CHF	CHF	CHF
	<ul> <li>2.4 Etes-vous au bénéfice d'une assurance complémentaire pour soins de longue durée ?</li> <li>→ Joindre première facture de l'institution</li> </ul>	Oui 🗖 Non 🗖	Oui 🗆 Non 🗖	Oui 🗖 Non 🗖
3.	Primes de caisse-maladie			
	3.1 Primes LaMal	CHF	CHF	CHF
	3.2 Avez-vous contracté une assurance accident auprès de la	Oui  Non	Oui  Non	Oui  Non
	caisse maladie ?  → Joindre police d'assurance-maladie au 01.01 de l'année en cours			
4.	Cotisations AVS/AI/APG pour personne sans activité lucrative	CHF	CHF	
_				
5.	Pensions alimentaires versées  → Joindre avis des trois derniers versements	CHF	CHF	
FORTUNE ET DETTES				
1.	Fortune mobilière en Suisse et/ou à l'étranger			
	<ul> <li>1.1 Avoirs bancaire et/ou postaux, dépôts, titres, actions, argent liquide, etc.</li> <li>→ Joindre attestation du solde au 31.12 de l'année précédente</li> </ul>	CHF	CHF	CHF
	1.2 Valeur de rachat de l'assurance-vie	CHF	CHF	CHF
	- Nom de l'assurance			
	<ul> <li>Année d'échéance</li> <li>→ Joindre attestation au 31.12 de l'année précédente</li> </ul>			



Oui Non CHF CHF CHF CHF Oui Non CHF Oui Non CHF
CHF
Oui Non CHF Oui Non Oui
Oui Non Oui No
Oui  Non  Oui  Non  Oui  Non    d'habitation  Nue-propriété    de propriété :
d'habitation ☐ Nue-propriété ☐ de propriété :
de propriété :
de propriété :
de propriété :
de propriété :
ts hypothécaires : CHF
):
d'habitation □ Nue-propriété □
de propriété :
r locative : CHF
ts hypothécaires : CHF
nune du bien :
d'habitation ☐ Nue-propriété ☐
ore de pièces :
ore de pièces :sse :
ore de pièces :sse :s
ore de pièces :sse :
ore de pièces :sse :
ore de pièces :sse :
r locative : CHF ts hypothécaires : CH



## Informations importantes

Nous vous prions de lire attentivement les informations ci-après :

- ➡ Le soussigné, respectivement son répondant ou son représentant légal, certifie avoir rempli le présent formulaire de manière complète et conforme à la vérité. Il certifie également qu'il ne dispose d'aucune autre fortune et d'aucun autre revenu. Il sait qu'il se rend punissable s'il fait des déclarations incomplètes ou inexactes de façon à obtenir, pour lui-même ou pour autrui, des prestations complémentaires auxquelles il n'a pas droit et qu'il sera tenu de restituer les montants perçus indûment.
- □ Il s'engage à annoncer spontanément, sans retard et par écrit (justificatifs à l'appui) à la Caisse de compensation du canton du Valais tout changement intervenant dans sa situation économique et personnelle.
- ➡ Il prend note également que tout séjour à l'étranger doit être annoncé à la Caisse de compensation du canton du Valais.
- Le soussigné, respectivement son répondant ou son représentant légal, est rendu attentif qu'à la suite de son décès (ou au décès du conjoint survivant), ses héritiers peuvent être amenés à restituer à la Caisse cantonale de compensation les prestations complémentaires légalement perçues.
- ➡ Les frais de maladie, d'aide au ménage, de soins à domicile ainsi que de moyens auxiliaires, survenus durant l'année civile en cours et dûment établis, peuvent être remboursés dans les limites légales. Pour obtenir le remboursement de ces frais, les requérants doivent remettre à la Caisse de compensation du canton du Valais les décomptes de prestations détaillés délivrés par les caisses maladie.
- → Pour les frais de traitements dentaires, un devis préalable est vivement recommandé avant le début du traitement lorsque le coût présumé (laboratoire compris) est supérieur à CHF 500.-.

Lieu et date	Signature de l'assuré(e) ou du représentant					
Rapport de l'agence AVS et	de l'administration communale					
a présente demande est parvenue à l'agence locale AVS en date du						
es données ci-dessus ont été vérifiées par les soussignés et attestées par les signatures.						
Remarques des soussignés :						
agence locale AVS : date, sceau et signature	L'administration communale : date, sceau et signature					

Les formules incomplètement remplies ou non accompagnées de toutes les pièces justificatives seront retournées. Le cas échéant, le paiement d'une éventuelle prestation complémentaire sera donc retardé.



## **PROCURATION**

Le/L	a soussigné(e),				
	No NSS	:			
	Nom et Prénom	:			
	Né(e) le	:			
	Adresse	:			
	No postal – Localité	:			
décl	are par la présente do	nne	r entière et pleine procura	ition à	
	Nom et Prénom	:			
	Adresse	:			
	No postal – Localité	:			
	pensation tout change ers ou l'autorité qualifi		·	tion personnelle ou économique.	
	s'engage à annoncer expressément à la caisse de compensation AVS, à l'office AI, à la caisse d'allocations familiales ou à l'organe PC tout changement dans la situation personnelle ou financière d'itulaire ou d'une personne en faveur de laquelle il peut prétendre une prestation (époux, épouse, enfant On entend par là notamment le mariage ou l'enregistrement d'un partenariat, le divorce ou la dissolution judiciaire d'un partenariat, la naissance d'un enfant, le décès, le changement d'adresse, le séjour d'itulaire de plus de 3 mois à l'étranger.				
	prend connaissance de son obligation légale de restituer une prestation à laquelle l'ayant-droit n'avait pa droit ou dont le montant était trop élevé.				
	et tenu, sur demande de la Caisse de compensation du canton du Valais, de faire rapport sur l'emploi de prestations en espèces (art. 1, al. 2b, OPGA) afin de déterminer si elles sont utilisées conformément leur but au sens de l'art. 20 LPGA ou des dispositions des lois spéciales.				
	Cette procuratio	n es	st valable aussi longtem	ps qu'elle n'aura pas été retirée par l'assuré(e).	
	Lieu et date			Signature de l'assuré(e)	
				Signature du tiers	